

DOSSIER DE PRESSE



LE POTAGER DES PRINCES



RÉVOLUTION « CULTURALE » AU POTAGER DES PRINCES DE CHANTILLY

83 ans ! Cet âge n'empêche pas « l'écuyer-jardinier » Yves Bienaimé, d'inventer, d'entreprendre. Le fondateur du Musée vivant du cheval de Chantilly reste d'ailleurs un cavalier actif, à cheval tous les jours entre une et quatre heures ! Pour sa dernière « création », le Potager des princes, il innove en permanence, complètement dans l'air du temps et cette année, il présentera notamment une serre d'aquaponie et un espace consacré à la permaculture. Avec pour éternel leitmotiv la pédagogie.

« Pour rester jeune, il faut avoir des idées et les mettre à exécution », ne cesse de marteler Yves Bienaimé, 83 ans, concepteur du Potager des Princes ! Et visiblement, la recette est bonne. Depuis le début, le Potager a été cultivé avec des moyens naturels, Yves Bienaimé et son jardinier en chef Serge Saje n'ont donc pas attendu la publication de la nouvelle législation interdisant désormais l'usage des produits phytosanitaires* pour être en phase avec celle-ci.

L'aquaponie est la culture dans l'eau, ce sont les poissons qui par leurs déjections transformées en azote assimilable, nourrissent les plantes.

La permaculture est le retour à la culture naturelle, philosophie de l'observation du milieu originel.

Aujourd'hui, ils vont encore plus loin en installant une serre d'aquaponie et adaptant une partie du potager à la permaculture en bac, en butte et au sol.

Cette initiative répondra aussi aux attentes actuelles du public de plus en plus sensibilisé à l'écologie, au

respect de la nature et à une alimentation plus saine. Cela permettra aux visiteurs de découvrir de façon pédagogique, et au travers d'ateliers pour ceux qui seront intéressés, que l'on peut cultiver aujourd'hui facilement d'une manière naturelle.

Dans toutes ses créations (Musée vivant du cheval, Musée vivant de la basse-cour...), Yves Bienaimé a toujours insisté sur la pédagogie, celle-ci étant selon lui, la meilleure des animations. Nul doute, qu'après leur visite, autant les férus de jardin que les néophytes, s'inspireront de ces méthodes naturelles pour les adapter à leur mode de vie.

Le Potager des Princes, à sa création en 2002, se voulait un « potager fleuri-musée », créé sur les terrasses d'André Le Nôtre et sur les principes de culture moderne pour l'époque (XVIIe siècle) du célèbre jardinier de Louis XIV, **Jean-Baptiste de La Quintinie** : *l'assolement sur 16 carrés*. Depuis 18 ans, le Potager est en permanente évolution, avec de nombreuses créations, toujours dans le respect de la nature et des animaux qui y vivent, dont la plupart sont en semi-liberté.

* LOI LABBÉ (SÉNATEUR DU MORBIHAN) OU OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE :

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Les particuliers aussi sont concernés par cette loi comme la vente en libre-service est également interdite

De plus, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel sont interdites depuis le 1er janvier 2019. De plus, depuis le 1er janvier 2017, les pesticides chimiques de synthèse n'ont plus le droit d'être vendu en libre-service. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. A noter que les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

Depuis le 1er janvier, plus aucune collectivité n'a le droit d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides de synthèse dans ses espaces verts, promenades, forêts et voiries.

L'AQUAPONIE AU POTAGER DES PRINCES

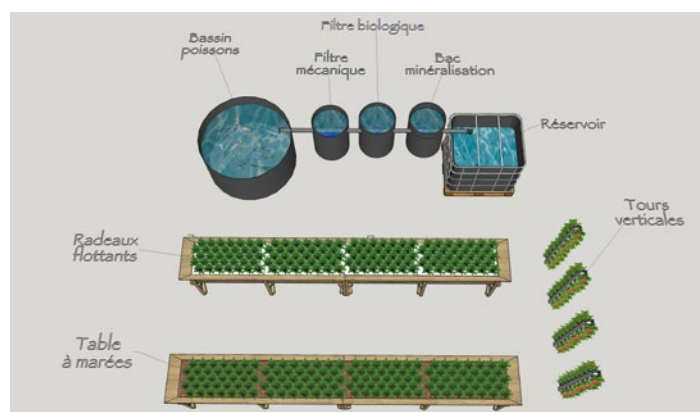


Yves Bienaimé a fait construire une serre qui abritera le système d'aquaponie, cette serre servira aux cultures du Potager mais surtout aux ateliers pédagogiques.

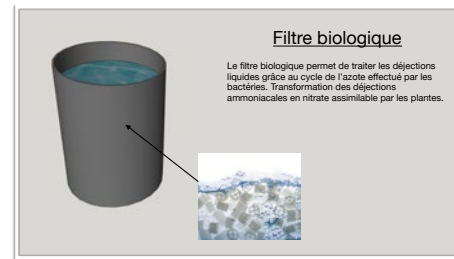
Pouvant accueillir jusqu'à vingt personnes, il y sera proposé des ateliers au cours desquels les visiteurs pourront découvrir de façon concrète ce que représente l'aquaponie. En effet, un circuit complet du système allant du bac avec des poissons jusqu'aux plantations, sera installé dans cette serre, avec suffisamment d'espace pour que l'on puisse circuler librement.

Contraction d'aquaculture (élevage de poissons) et d'hydroponie (culture des végétaux hors sol), l'aquaponie est un écosystème naturel où les déchets d'un des éléments du système deviennent la nourriture d'un autre des éléments. De la nourriture est donnée aux poissons... Ils produisent alors des déjections, qui produisent directement de l'ammoniaque...

Cette eau légèrement souillée, riche en azote (ammonium et urée) est ensuite passée à l'aide d'une pompe dans un filtre mécanique, puis dans un filtre



biologique et enfin dans un bac de minéralisation. Elle est ensuite recueillie dans un réservoir où une pompe la distribue à la boucle piscicole ainsi qu'à la boucle de culture végétale. L'eau qui ressort est purifiée et ne contient plus aucune substance nocive à la santé des poissons et des plantes. L'aquaponie est donc une réponse durable pour cultiver dans de bonnes conditions fruits et légumes tout en élevant de poissons.



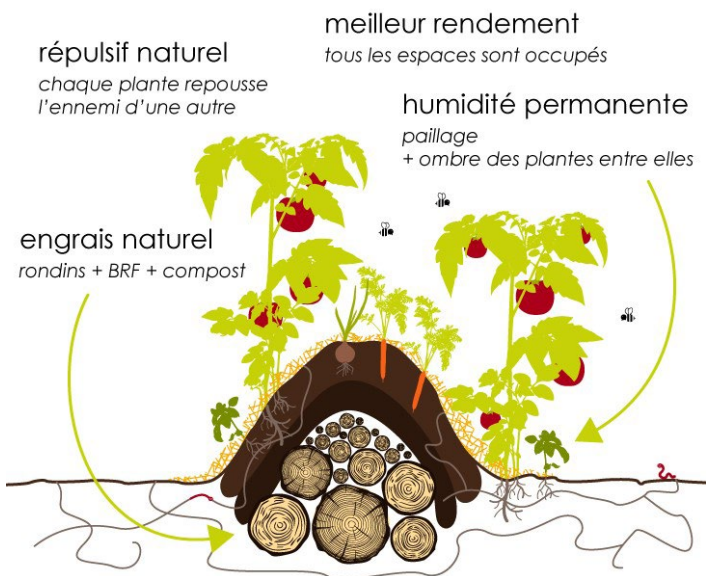
LA PERMACULTURE AU POTAGER DES PRINCES

La visite se poursuivra dans le Potager où une grande partie a été adaptée à la permaculture linéaire et en butte. Là aussi, des explications précises permettront de comprendre ce mode de culture en parfaite symbiose avec la nature.

Créée dans les années soixante-dix en Australie, la permaculture est un système conceptuel inspiré du fonctionnement de la nature qui intègre l'agro-écologie, la construction écologique, les énergies renouvelables... dans une vision pragmatique et souple, pouvant être adaptée à chaque territoire, aux besoins et aspirations de chaque personne ou communauté.

Permaculture

exemple de la culture sur butte



La permaculture, comme dans la nature où tout est relié, cherche à positionner au mieux chaque élément de manière à ce qu'il puisse interagir positivement

avec les autres. Dans ce système, chaque fonction est remplie par plusieurs éléments et chaque élément remplit plusieurs fonctions, par exemple les déchets de l'un deviennent les produits de l'autre etc.

La permaculture se décline également en butte dont principe est simplement d'enterrer des matériaux organiques qui en se décomposant vont produire une fertilité sur la durée. La culture en butte permet :

- D'éviter de se baisser,
- Grâce au paillage : de limiter l'enherbement et l'évaporation de l'eau et donc de presque supprimer l'arrosage ,
- D'obtenir un sol très bien drainé et stockant l'humidité pour les périodes plus sèches,
- De fournir régulièrement tout au long de l'année la fertilité à la butte (l'humification favorise la décomposition par la micro faune du sol),
- La multiplication de microclimats suivant l'orientation de la butte, ce qui permettra d'ajuster au mieux les plantes suivant leurs exigences. Comme le microclimat en sommet et bas de la butte ne sera pas le même, on disposera par exemple des plantes grandes et exigeantes en haut (maïs, courgettes) et plutôt des plantes frugales en milieu et bas de pentes (oignons, fraises),
- L'augmentation de la surface de culture.



YVES BIENAIMÉ, L'ÉCUYER-JARDINIER, CRÉATEUR DU POTAGER DES PRINCES

Originaire d'Amiens, Yves Bienaimé souffrait d'un défaut de prononciation lors de son enfance. Un véritable handicap qui aurait pu troubler sa vie personnelle et professionnelle, mais dont il a été sauvé par le cheval. Il lui a alors voué son existence et est devenu à 25 ans le plus jeune écuyer professeur de France (titre d'enseignant le plus élevé, du niveau des maîtres écuyers du Cadre Noir de Saumur).

En 1959, professeur d'équitation aux célèbres Grandes Écuries de Chantilly, qui abritaient alors l'un des plus renommés clubs hippiques de France, il tombe amoureux du lieu et se jure d'y revenir un jour pour le sauver d'un abandon certain. Il le quitte après trois ans pour créer sa propre école d'équitation à Champlâtreux, chez le Duc de Noailles, son père spirituel, se plaît-il à dire. Il fonde ensuite deux autres établissements hippiques (cent chevaux et une école de moniteurs), qu'il cède en 1979 afin d'avoir le budget nécessaire pour mener à bien son projet.

Puis, après quatre ans de négociations auprès de l'Institut de France, il décroche un bail pour louer les Grandes Écuries. Il prend tous les risques financiers pour les restaurer (en sachant qu'elles ne lui appartiendraient jamais) et crée un Musée consacré au Cheval. Cela ne suffisant pas pour attirer les visiteurs, il invente alors le concept du « Musée Vivant du Cheval » (et même du musée « vivant »). Aidé de son épouse Annabel et de ses filles, il développe les présentations pédagogiques et de magnifiques spectacles équestres. Le succès fut immédiat et l'endroit devint rapidement un moteur essentiel du tourisme à Chantilly.

Vingt-cinq ans après, lorsque l'Institut de France a souhaité créer avec son Altesse l'Aga Khan une fondation pour développer le Domaine de Chantilly, il leur fallait y inclure les Grandes Écuries. Le musée était alors devenu le plus grand Musée Vivant du Cheval au monde ayant notamment reçu plus de quatre millions de visiteurs. Une réussite qu'il a développée sans aucune subvention ni aide quelconque. Dans l'intérêt général du domaine, Yves Bienaimé accepte de céder le musée son but initial ayant été atteint : les Grandes Écuries de Chantilly étaient (et sont toujours) sauvées.



À cette époque, Yves et Annabel Bienaimé avaient également fondé en Normandie le Musée Vivant de la Basse-Cour sur le site de la ferme des Evêques de Lisieux, accueillant 3000 volatiles répartis en 946 variétés. La plus grande basse-cour du monde ! Cependant, malgré les excellents résultats de fréquentation (55 000 visiteurs pour six mois d'ouverture annuelle), Yves met un terme à l'aventure pour se lancer un nouveau défi... Amoureux de sa ville Chantilly, il ne pouvait en effet laisser la Faisanderie du Grand Condé disparaître sous un projet d'urbanisme. Il la rachète donc en 2000 et crée en 2002 le Potager des Princes, sur les terrasses dessinées au XVIIIe siècle par André Le Nôtre et fait du Bois de la Tenaille, « romantisée » au XIXe siècle, un parc animalier animé.

« J'ai toujours vécu en pensant que le « beau » était d'origine spirituelle et que le « grand Art » était à la gloire du divin, quel qu'il soit. Autodidacte, je suis toujours mon inspiration (qui me vient d'« en-haut »), et j'ai la chance d'avoir la faculté de pouvoir projeter

concrètement mes idées et de les réaliser malgré les obstacles », se plaît à répéter Yves Bienaimé.

Il a conçu, au cours de sa vie de créateur, trois lieux de spectacles. En 1983 : le premier théâtre équestre sous le dôme des Grandes Écuries, puis, en 1996, l'amphithéâtre de verdure sur l'hippodrome (qui a lancé toutes les plus grandes manifestations équestres de Chantilly dont le fameux Jumping international), et enfin, en 2002, le Théâtre de la Faisanderie, au sein du Potager des Princes. (Il n'y avait plus de théâtre à Chantilly depuis la révolution française.) Tout cela encore et toujours sans subvention !

La famille Bienaimé est une famille d'artistes : Annabel peint, décore et a toujours suivi son mari dans toutes ses créations, qu'ils décident ensemble. Sophie, l'aînée, est aujourd'hui écuyère, directrice équestre et artistique des Grandes Écuries du Domaine de Chantilly où elle crée notamment les grands spectacles (comme actuellement « Nature », d'avril à octobre 2019). Sandrine, la seconde, est une céramiste de très grand talent. Son atelier est situé en Normandie. Enfin, Virginie, la dernière est comédienne et metteur en scène. Elle a créé il y a dix ans le festival de Théâtre « la Scène au Jardin » et écrit et met en scène régulièrement les spectacles des Grandes Écuries.

INFORMATIONS PRATIQUES

Potager des Princes

17, rue de la Faisanderie
60500 Chantilly
0344573966

contact@potagerdesprinces.com
www.potagerdesprinces.com

Contact Presse Potager de Princes :

Anne Van Laer
vanlaeranne@gmail.com
06 77 84 44 84

Photos droits réservés disponibles sur demande.

Horaires à partir d'avril :

- Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h (le parc fermant à 18h)
 - Week-end : 10h à 12h et de 14h à 17h (le parc fermant à 18h)

Tarifs :

- Enfants à partir de 2 ans : 8,50 euros
- Adultes : 9,50 euros

Visites guidées de la serre et du jardin à confirmer

Bon plan : Avec le Pack TER Chantilly comprenant un aller-retour en TER et une entrée au Domaine de Chantilly au prix de 25 euros par adulte (1 euro pour les enfants de moins de 12 ans), les visiteurs disposent de 72 heures pour effectuer leur aller-retour, ce qui permet de prendre le temps de visiter le Potager des Princes en ajoutant seulement 8,50 euros pour les enfants et 9,50 euros pour les adultes ! Plus d'informations sur : https://r-b.media/PackTER_Chantilly